

Assemblée générale 2019

20 mai 2019.

Présents :

Benoît, Nicolas, Gérard, Barbara D, Ludovic, Jean-Philippe, Barbara Z , Ségolène, Matthieu, Joëlle, Stéphanie, Philippe, Monique, Rose-Marie, Cécile, Richard, Dominic, Patricia, Jean-Yves, Annie, Vincent, Pascal

Bilan d'activité 2018 :

Les ateliers, les balades, le travail sur les pistes cyclables, 12 ateliers réparations du dimanche avec 5/6 personnes de l'association et une douzaine d'usagers du vélo..

12 vélos guinguettes avec 12-14 personnes

Cyclo-rando sur le chemin de Compostelle avec 4 personnes d'Aubagne,

Projet Lakanal : projet annuel sur le vélo avec 2 interventions de l'association :

- Diagnostiquer l'état de son vélo et apprentissage de petites réparations
- Sortie d'une journée d'une classe de 5ème en vélo sur le territoire du Pays d'Aubagne

12 conseils d'administrations mensuels

Participation aux commissions circulation et deux rencontres avec les élus de la ville d'aubagne : Monsieur Rousset, Premier adjoint et Monsieur Berti, Fonction et parfois Monsieur Gazay, Maire de la commune.

Travail avec RAMDAM

1 atelier de marquage, l'autre a été annulé faute de demande.

Réunions Alternatiba et accueil du tour avec Transition Citoyenne

Plus belle la Voie sur la véloroute V65.

4/5 soirées pour remplir les demandes de subventions pour la Mairie, la Métropole, le Département.

Participation de Michèle à l'action éducative RAMDAM de Gignac. Les actions éducatives sont choisies par des collègues parmi celles proposées dans le catalogue des actions éducatives du CD13.

Participation à la journée « le vélo dans tout ses états » organisée par RAMDAM.

Journée au pont du Gard "le Véloshow ».

Voyage Mallorca 6 personnes pendant 10 jours.

Quelques vélorutions à Marseille, dont celle des 10 ans. Quelques unes à La Ciotat organisées par Utoplab.

Participation à la journée des associations

Participation à la journée Mobilidées à Agora (Jean Yves ,Rose) tenu du stand d'information.

Projets en cours :

Ateliers réparations du dimanche

Balades

Travail en commissions circulation.

Avoir un local et définir le mode de fonctionnement :

- Informer les gens sur les différents modes de transport et favoriser les modes doux et actifs.
- Gardiennage.
- Découverte de la ville.
- Vélo-école.
- Branchement pour les VAE. (Vélo à Assistance Électrique).
- Mise en place de parking sécurisé
- Réaliser des statistiques sur l'utilisation du vélo.
- Signaler l'état de la chaussée.
- Investissement des membres à renseigner l'application web RAMDAM (signalement des problèmes de sécurité, des voitures garées sur les pistes cyclables en direct pour les modes de déplacements doux et actifs).

Cet outil web a pour finalité d'informer la ville d'Aubagne (établissement d'une convention), qui a la compétence voirie, afin qu'elle puisse prendre en compte les interventions à réaliser. Ce projet 2020 sera présenté à Monsieur Rousset lors du tour de la Métropole le 3 juin 2019 vers 11heures..

Bilan financier :

Voir les documents présentés par Vincent.

La maison du vélo / buffet de la gare :

Le 26 avril 2019, Cécile Ballestrini indique qu'Action Vélo doit déposer le projet de l'association pour l'occupation du local. La Métropole répondra ensuite à la possibilité d'occuper le local. Le buffet a des contraintes fortes qui rendent difficiles sa mise en œuvre. Un autre local possible est celui dans la gare, à coté des bureaux voyageurs. Le buffet permettrait de faire avancer ce projet.

Le projet de l'association déposé en 2016 doit être remanié et remis à jour. Si le local est dans la gare, la SNCF demandera un loyer pour la location. Le buffet appartient à la Métropole, ce qui évite le loyer mais le coût de remise aux normes peut être prohibitif pour un bâtiment qui va être détruit dans deux ans.

Pour les normes, il était utilisé par la collectivité il y a quelques années. La mise aux normes serait elle vraiment coûteuse ?

Le projet pourrait être partagé pour qu'il soit porté par la Mairie et par Action Vélo. La mise en œuvre de services de gardiennage, de location) nécessiterait de recourir à une équipe salariée, d'une ou deux personnes. Le développement de prestation de services couvrant le territoire couvert par le Conseil de territoire du Pays d'Aubagne nécessite un accompagnement financier de la collectivité territoriale, permettant d'assurer à l'association des actions pérennes.

Il faut démarrer avec ce que l'on sait faire (phase expérimentale) puis échelonner les étapes suivantes (gardiennage, balades) à plus long terme.

Ensuite prévoir la possibilité d'un service civique ou d'un emploi.

Pour avoir une personne en insertion pour l'association, il faut pouvoir l'encadrer et lui fournir un projet professionnel, ce qui n'est pas possible actuellement.

Il faut définir les moyens humains de l'association pour déterminer les actions réalisables rapidement. Une possibilité est de faire un partenariat avec un entrepreneur privé pour assurer du volume horaire ou avec un service de la Mairie qui y installerait un service administratif. Tout ceci pour qu'un cycliste qui vient par la V65 puisse avoir accès à des outils pour réparer, sur une grande amplitude horaire. Le risque de cette solution est que si l'association partage le local, elle risque de ne pas pouvoir récupérer de place pour son développement futur.

Le local peut servir aussi pour les réunions de l'association et l'ouverture 2 h / 3 fois par semaine devrait dynamiser l'association, permettre son développement et augmenter les amplitudes horaires. Il faut mieux conserver tout le volume pour l'association. Un local fédère les personnes

Approbation du bilan moral 2018 :

Voté à l'unanimité.
Quitus donné à l'unanimité.

Approbation du bilan d'activité 2018 :

Voté à l'unanimité.

Approbation du bilan financier 2018 :

Voté à l'unanimité.

Nouveau CA :

Le nouveau CA est composé de : Barbara Debraye, Cécile Bergman, Annie Basset, Nicolas Montanard, Benoît Chaix, Barbara Titeux, Michèle Vachier, Rose-Marie Chauvet, Richard Carlevaro, Monique Caviglia, Stéphanie Robert, Arnaud Denjean, Matthieu Desbief, Vincent Rioux, Pascal Ripoche.

Élection du bureau :Bureau sortant :

Présidente : Annie
Vice-présidente : Michèle Vachier.
Secrétaire : personne.

Nouveau Bureau :

Présidente : Michèle Vachier.
Vice-présidente : Annie Basset.
Trésorière : Rose -Marie Chauvet
Vice-trésorière : Barbara Titeux.
Secrétaire : Pascal Ripoche,
Vice-secrétaires : Arnaud Denjean, Barbara Debraye.

Site internet :

Matthieu publie des articles, il est à l'écoute des demandes d'articles à publier et propose à d'autres auteurs de publier.

Il structure aussi le site internet.

Boite mail :

Gérard n'a plus le temps de s'en occuper et demande que quelqu'un s'en charge. Les discussions sur

la liste de diffusion FUB sont très intéressantes, elles nous évitent de réinventer la roue.

Prochaine réunion :

Lundi 3 juin à 18h30 à la MVA.

Prochain atelier :

9 juin, s'inscrire sur le framdate pour signaler sa venue.

<https://framadata.org/m2JdYRcreh2ssUk5>

Attention, le sondage est archivé 6 mois après la dernière utilisation.